

**COMPTE-RENDU VALANT PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DE SULIGNAT
Mardi 1^{er} octobre 2019 – 20 H 30**

Présents : MM Bernard JARNET, Pascale DEGLETAGNE, Marc RIGOLLET, Daniel VERNAY, Alain BEAUFORT, Isabelle BRULAY, Stéphanie MATHON, Stéphane RAYMOND, Jérôme VAUCHER.

Excusés : Sandrine BUENAFUENTE, Ingrid VACLE (procuration à Jérôme VAUCHER), Vincent JARNET (procuration à Marc RIGOLLET), David CLOUVET (procuration à Daniel VERNAY), Marie-Thérèse PERRET (procuration à Pascale DEGLETAGNE)

Date de convocation : 26/09/2019

Désignation d'un secrétaire de séance : Le Conseil municipal désigne Isabelle BRULAY

Approbation du compte rendu de la réunion du 3 septembre 2019

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 3 septembre 2019.

Tarifs de location de la salle de réunion de la Mairie

Le maire présente une demande de location pour la salle de réunion du rez-de-chaussée de la Mairie par M Ludovic TRICHARD.

Cette demande concerne des réunions d'artisans et commerçants qui se tiennent chaque mercredi matin.

Le maire rappelle ensuite les tarifs de location : 40 € l'hiver et 30 € l'été. Un tarif avait été établi pour les locations répétitives au prix de 25 €

Le Conseil municipal, après avoir débattu, à l'unanimité

- Décide d'appliquer le tarif de 25 € par séance pour ces locations
- Autorise le Maire à signer tous les documents concernant cette location

Lotissement le Chêne

Le Maire explique que les travaux de viabilisation se poursuivent. Les travaux d'eau potable ont été réalisés. Les réseaux secs seront réalisés prochainement. Il sera demandé au SIEA s'il est possible de modifier la hauteur des candélabres. Il serait souhaitable qu'ils soient moins hauts que ceux prévus initialement.

Concernant les terrains, 2 acheteurs potentiels se sont désistés. Pour le moment, seul le lot n°2 (au prix de 73 000 €) est retenu.

Une annonce est parue sur le Bon Coin pour la vente de ces terrains.

Rénovation du logement école : Devis

Le Maire présente différents devis demandés dans le cadre de la rénovation du logement situé au-dessus de l'école pour les travaux d'électricité, de plomberie, de réalisation des sols. Il rappelle que la plus grosse partie des travaux (isolation, placoplâtres...) est réalisée par Christophe GUERIN

Le Maire suggère que la possibilité pour de futurs locataires de pouvoir installer un poêle à granules serait un plus. Il propose de demander un devis pour faire gagner le conduit de cheminée. Le Conseil municipal donne un avis favorable

Devis rénovation toiture école

Le Maire explique qu'une consultation a été réalisée pour la réfection de la toiture de l'école. Les travaux ne seront réalisés que durant l'été 2020.

Il précise qu'une demande de subvention est possible au titre de la DETR.

Budget Bourbouillon

En vue de la clôture de ce budget, le conseil municipal valide à l'unanimité la décision modificative budgétaire suivante :

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Eau et assainissement	60611		5,00			
Autres				65888		5,00
Fonctionnement dépenses			5,00			5,00
		Solde	0,00			

Bibliothèque : règlement intérieur

Ce sujet est reporté à la réunion du mois de novembre.

Adhésion au Syndicat Dombes Bresse Saône

VU l'article L.5211-18 du CGCT, relatif aux modalités d'extension du périmètre d'un EPCI,

VU les délibérations de la Communauté de Communes Val de Saône Centre (pour le périmètre des communes de Francheleins, Genouilleux, Guéreins, Lurcy, Messimy-sur-Saône, Montceaux, Montmerle-sur-Saône, Peyzieux-sur-Saône) et des communes de Baneins, Chaneins et Valeins demandant leur retrait du Syndicat des Eaux de Montmerle et Environs et leur adhésion au Syndicat d'Eau Potable Bresse Dombes Saône,

VU la délibération du Syndicat des Eaux de Montmerle et Environs acceptant le retrait de ses membres et constatant sa dissolution de fait, et transférant directement l'actif et le passif ainsi que les engagements contractuels au Syndicat d'Eau Potable Bresse Dombes Saône,

VU la délibération du Syndicat d'Eau Potable Bresse Dombes Saône acceptant l'adhésion de la Communauté de Communes Val de Saône Centre (pour le périmètre des communes de Francheleins, Genouilleux, Guéreins, Lurcy, Messimy-sur-Saône, Montceaux, Montmerle-sur-Saône, Peyzieux-sur-Saône) et des communes de Baneins, Chaneins et Valeins, et acceptant le transfert direct de l'actif et du passif ainsi que des engagements contractuels du Syndicat des Eaux de Montmerle et Environs,

Le Maire PROPOSE :

- d'accepter l'adhésion au Syndicat d'Eau Potable Bresse Dombes Saône de la Communauté de Communes Val de Saône Centre (pour le périmètre des communes de Francheleins, Genouilleux, Guéreins, Lurcy, Messimy-sur-Saône, Montceaux, Montmerle-sur-Saône, Peyzieux-sur-Saône) et des communes de Baneins, Chaneins et Valeins, avec effet au 1^{er} janvier 2020
- d'approuver la mise à jour en conséquence l'article 1 des statuts du syndicat définissant son périmètre
- d'accepter la reprise de l'actif et du passif ainsi que les engagements contractuels en cours, du Syndicat des Eaux de Montmerle et Environs par transfert direct au Syndicat d'Eau Potable Bresse Dombes Saône

Le Conseil Municipal ECOUTE cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE l'adhésion au Syndicat d'Eau Potable Bresse Dombes Saône de la Communauté de Communes Val de Saône Centre (pour le périmètre des communes de Francheleins, Genouilleux, Guéreins, Lurcy, Messimy-sur-Saône, Montceaux, Montmerle-sur-Saône, Peyzieux-sur-Saône) et des communes de Baneins, Chaneins et Valeins avec effet au 1^{er} janvier 2020
- APPROUVE la mise à jour en conséquence l'article 1 des statuts du syndicat définissant son périmètre

- ACCEPTE la reprise de l'actif et du passif, ainsi que les engagements contractuels en cours, du
- Syndicat des Eaux de Montmerle et Environs par transfert direct au Syndicat d'Eau Potable Bresse Dombes Saône

Bilan de la concertation et arrêt du projet dans le cadre de la révision du SCoT de la Dombes

Daniel VERNAY rappelle les étapes de la révision du SCOT de la Dombes, puis la démarche et les justifications de la révision du SCoT.

Il rappelle la délibération en date du 4 février 2014 par laquelle le comité syndical de l'ancien Syndicat Mixte du SCoT de la Dombes a prescrit la mise en révision du SCoT, approuvé le 19 juillet 2006 et modifié le 2 mars 2010.

Il présente ensuite les objectifs poursuivis par cette révision du Scot.

Il rappelle le contenu et les principales dispositions du projet.

Après avoir présenté ces éléments, Daniel VERNAY expose le bilan de la concertation mise en œuvre au cours de la démarche de révision du SCoT.

Il présente ensuite la délibération de la communauté de communes de la Dombes en date du 11 juillet 2019, par laquelle le conseil communautaire a décidé

- de tirer le bilan de la concertation dans le cadre de la révision du SCoT de la Dombes
- D'arrêter le projet de Schéma de cohérence territoriale de la Dombes.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Daniel VERNAY, à l'unanimité :

- approuve le bilan de la concertation et le projet de Schéma de cohérence territoriale de la Dombes

Demandes d'autorisation d'urbanisme

- Jérémy MARTINS – Montée de Montjoli : demande de certificat d'urbanisme opérationnel
- SARL France SOLAR – Route de Neuville : fourniture et pose de 322 panneaux photovoltaïques sur toiture pour une surface de 543 m²
- BERTHET Christelle – Rue du village : détachement d'une parcelle
- SCI ADN – roue de la vieille côte : Construction de 2 maisons d'habitation

Informations de la municipalité

- TRESORERIE : Marc RIGOLLET fait le compte-rendu de la réunion d'information concernant la réorganisation des services
- VOIRIE : l'enduit sur la route de VONNAS a été réalisé. L'enrobé autour de la Halle ne présente pas un résultat satisfaisant. Un mail sera envoyé à SOCAFL afin de leur signaler les défauts constatés.
 - Panneau lumineux : Le socle a été réalisé / information sur l'abonnement carte M2M
 - Remerciements à David pour peinture signalisation horizontale réalisée
 - Le fauchage des accotements a été réalisé.
- SALLE DES FETES : demandes de Location le 25/12 et le 10/01/2020 (2 X 18 ans)
- Maires de l'Ain : Réunion sur la réorganisation de la DDFIP de l'Ain le 26/09
- RPI : commission RPI le 27/09
- Maires Ruraux : Assemblée Générale le 12/10
- ASSAINISSEMENT : visite de la station par le département de l'Ain le 16/10
- ECOLE : Des écrans connectés ont été installés dans les 3 classes.
- VOIRIE : journée technique le 17/10
- PARTICIPATION CITOYENNE : signature de la convention le 04/10
- Accident véhicule / salle des fêtes : une réunion se tiendra le 07/10 avec les parties.
- FLEURISSEMENT : réalisation de jus de pommes.
- LETTRE DES ELUS : parution prochaine du numéro du mois d'octobre.